



## **JARDIN COMMUNAUTAIRE**



**Tout près de la patinoire, vous verrez très bientôt apparaître deux boîtes surélevées, construites par la Municipalité...**



Photo Municipalité Mille-Isles



Photo Municipalité Mille-Isles



Photo à titre d'exemple

**Ne vous questionnez pas sur ce projet, la Municipalité met sur pied un jardin communautaire!**

Vous pourrez y mettre votre grain de sel en participant à la **plantation**, l'**entretien** et la **récolte**! Si vous souhaitez participer à ce beau projet collectif, n'hésitez pas à donner votre nom en précisant dans quelle mesure vous souhaitez prendre part à ce projet.

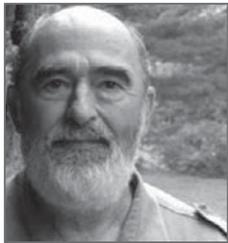
**Dans un deuxième temps, espérant que ce projet vous tienne à cœur** autant qu'à nous et que la participation citoyenne soit suffisante, nous ferons des paniers de récoltes qui seront distribués aux personnes qui auront participé à la confection de ce jardin.

Bien que nous soyons encore **à la recherche de la perle rare** qui pourrait animer des ateliers et partager son expertise, nous entreprendrons quand même la plantation dès que la température le permettra. Donc, si vous avez envie d'échanger et de partager vos connaissances, manifestez-vous!

Les participants déjà inscrits seront contactés par téléphone afin d'organiser une première rencontre. Nous prendrons les inscriptions durant toute la saison estivale. Vous pouvez laisser vos coordonnées auprès de **madame Nathalie Bouchard** par téléphone au **450 438-2958 poste 2608** ou par courriel [\*\*nbouchard@mille-isles.ca\*\*](mailto:nbouchard@mille-isles.ca) ou **madame Brenda Dawson**, conseillère municipale, par courriel [\*\*bdawson@mille-isles.ca\*\*](mailto:bdawson@mille-isles.ca)



Veuillez noter que l'activité **VIACTIVE** sera offerte seulement les lundis pour la période estivale (du 26 juin au 11 septembre 2015).



# MOT du MAIRE

Édition mai 2015

C'est un **plaisir répété** et un **privilege** de vous faire part de l'état et de l'évolution de votre Municipalité. Votre conseil maintient toujours l'objectif d'éviter l'appauvrissement de sa population, tout en répondant à l'ensemble de ses obligations.

Notre gestion pour l'année 2014 nous permet de déclarer au 31 décembre 2014 un surplus d'opérations de 231 737 \$. À même ce surplus, nous avons affecté la somme de 87 198 \$ au budget 2015 afin de limiter l'augmentation de la taxe foncière. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes une municipalité riche, mais nous pouvons affirmer que notre situation financière est saine et que sa gestion est bien contrôlée.

Les Municipalités sont des créatures du gouvernement provincial. Ce dernier prend des décisions budgétaires et de transferts de compétences qui nous affectent tous. Nous sommes en négociation du prochain pacte fiscal. La Municipalité a initié à la MRC un débat visant à remettre en question le financement municipal basé principalement sur l'évaluation foncière. Elle se doit de refléter le plus possible la valeur au marché de votre propriété. Cette valeur au marché ne tient pas compte de vos revenus et de votre capacité de payer.

Ce critère de détermination du budget municipal est vicié et crée des injustices et des iniquités importantes pouvant aller jusqu'à l'expropriation déguisée. Nous devons chercher et proposer un mode de financement plus équitable, qui favorise le plus possible le maintien des personnes chez elles, tout en accroissant la valeur du patrimoine collectif. Cet enjeu nous apparaît important, sachant que dans les dernières années le gouvernement du Québec a transféré une partie de ses obligations aux Municipalités régionales de comté (MRC) et aux Municipalités. Je suis de la délégation de la MRC d'Argenteuil invitée à élaborer, avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les orientations visant à convenir du prochain pacte fiscal avec le gouvernement.

En matière de protection environnementale, le gouvernement du Québec a transféré aux MRC l'obligation d'établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Le PGMR doit répondre à une politique gouvernementale qui a déterminé, entre autres, que d'ici 2020, aucune matière compostable ne devra être enfouie. Le PGMR des cinq (5) prochaines années doit être déposé au ministère à l'automne 2015.

L'imposition de nouvelles compétences en matière d'installation sanitaire pour s'assurer du respect des normes imposées, tout comme en matière de prélèvement des eaux souterraines comme de surface, entraîne des dépenses non seulement pour vous individuellement, mais aussi collectivement. La Municipalité n'a pas le choix d'engager les ressources nécessaires pour répondre à ses obligations. Le défaut d'assumer ses responsabilités peut entraîner, à l'encontre de la Municipalité, des condamnations à des dommages-intérêts très élevés qui devront être assumés collectivement. Une gestion municipale prudente et responsable s'impose.

En matière de réfection de nos chemins municipaux, nous avons été informés en février 2015 que le ministère des Transports du Québec (MTQ) offrait aux MRC le financement de l'évaluation des chemins par une firme d'ingénierie. Des 560 km de chemins municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, les 25 % nécessitant les travaux les plus urgents pourront bénéficier d'une subvention supplémentaire. Nous tenons compte de ce nouveau programme, qui en 2016, nous indiquera si un de nos chemins est éligible à cette subvention.

Ne voulant pas être à la merci du MTQ, nous procéderons cette année à finaliser certains travaux de réfection entrepris et à faire les travaux urgents. L'emphasis pour cette année sera mise sur le drainage et l'entretien des chemins.

**Je vous souhaite une belle fin de printemps, de la chaleur et du soleil afin que vous profitiez de votre parc et des activités que la Municipalité vous offre.**

**Au plaisir de vous y voir.**

*Michel Boyer*, maire

# FÊTE DE MILLE-ISLES • HOMMAGE À NOS PIONNIERS

Édition mai 2015

## FÊTE DE MILLE-ISLES

La **fête de Mille-Isles** se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> août 2015 de 11 h 30 à 16 h 30 sur la plage du Camp Scout Tamaracouta au 499, chemin Tamaracouta. Venez vous amuser avec nous et déguster du maïs et des hot-dogs. Profitez de la plage et du décor enchanteur du Lac Tamaracouta. Lors de la journée, plusieurs activités sont au menu, dont un jeu gonflable, un mur d'escalade, un concours de châteaux de sable, de l'animation ainsi que plusieurs autres activités pour toute la famille. En cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain, le dimanche 2 août 2015.

Compte tenu du succès obtenu l'année dernière en jumelant la **journée de l'environnement** et la **fête de Mille-Isles**, nous répéterons l'expérience cette année. Le kiosque de l'environnement sera au rendez-vous avec plusieurs prix de présence, des vivaces gratuites et des rabais pour le service d'analyse d'eau. Afin d'offrir plus de visibilité aux Mille-Isloises et aux Mille-Islois, nous invitons tous nos artisans à tenir un kiosque lors de cette journée. Vous devez cependant fournir votre matériel d'exposition.

**UN RAPPEL VOUS SERA ENVOYÉ AVEC PLUS DE DÉTAILS AU MOIS DE JUILLET.**

### • Vous êtes désireux de nous aider?

Vous pouvez contacter madame **Nathalie Bouchard** par téléphone au **450 438-2958, poste 2608** ou par courriel [nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca).

**Merci beaucoup et au plaisir de se voir.**



## HOMMAGE À NOS PIONNIERS

Le conseil municipal initie une chronique qui a pour objectif de faire connaître, à travers la vie d'un de ses bâtisseurs récemment décédé, l'histoire de notre Municipalité.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de **monsieur Sherwin Captain**, survenu le samedi 28 mars 2015. **Monsieur Captain** est né à Mille-Isles en 1937. Il a habité sur le chemin de Mille-Isles jusqu'à son mariage avec **madame Shirley Dey** en 1959. Ils ont vécu en bordure du lac Hughes, et y ont élevé leurs enfants **Trevor** et **Valerie**.

**Monsieur Captain**, avec l'aide de **monsieur Jimmy Pollock**, travaillait en tant que menuisier l'été et comme déneigeur et bûcheron l'hiver. En 1957, il a participé bénévolement, avec plusieurs autres, à la construction de l'Hôtel de Ville, au moment où **monsieur Arthur Dawson** siégeait à la mairie. Il a aussi participé à la construction de la caserne à l'époque du **maire Morris Dawson**, dans les années 80. Pendant les 15 dernières années, son fils Trevor a travaillé à ses côtés avec diligence.

**Monsieur Captain** a été pompier volontaire de 1970 à 1996. Il y a été assistant-chef de nombreuses années sous l'autorité du chef, **monsieur Ivan Ward**. Pendant cette période, les pompiers volontaires de Mille-Isles mettaient en commun leur rétribution, pour les exercices d'incendie, afin d'acheter l'équipement nécessaire à l'amélioration du Service d'incendie de la Municipalité de Mille-Isles. **Nous le saluons pour son implication, et offrons nos sincères condoléances à madame Captain, ses enfants et aux membres de sa famille.**



De gauche vers la droite :  
personne inconnue, Ivan Ward et  
Sherwin Captain

# MÉDAILLE POUR CHIEN • FEUX PLEIN AIR

Édition mai 2015

## MÉDAILLE POUR CHIEN



### Gratuite, obligatoire et valide la vie durant du chien;

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour le remplacement d'une médaille perdue;  
Si votre chien a déjà une médaille, il est obligatoire de lui en commander une nouvelle (gratuite), car nous avons changé de patrouille canine;  
La réglementation vous permet un maximum de trois (3) chiens par unité d'habitation.

### Pour se procurer une médaille

Nous faire parvenir le formulaire dûment rempli (en lettres moulées) en personne ou par la poste au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0, par courriel [cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca) ou par télécopieur au **450 438-6157**.

Prévoir un délai d'environ trois (3) semaines pour recevoir la médaille.

Pour de plus amples renseignements : **450 438-2958**



Nom		Prénom			Date	
Adresse						
Code postal		Tél.		Vacciné	Stérilisé	Poids
Mâle <input type="checkbox"/>	Nom du chien					
Femelle <input type="checkbox"/>	Race		Couleur		Âge	



## FEUX PLEIN AIR



**Il est interdit à toute personne d'allumer, de laisser allumer ou autrement permettre que soit allumé un feu en plein air, de quelque nature que ce soit, lorsque l'indice du danger d'incendie est élevé ou supérieur.**

Il incombe à toute personne qui souhaite allumer un feu de s'informer auprès de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) de l'indice de danger d'incendie avant de procéder à l'allumage. La responsabilité de surveiller, de contrôler et d'éteindre le feu incombe à la personne ayant allumé le feu ainsi qu'au propriétaire des lieux.

<http://www.sopfeu.qc.ca/index.php>

**1 800 463-3389 (FEUX)**



# CAPSULE URBANISME

Édition mai 2015

## L'HIVER EST ENFIN TERMINÉ!



Vous planifiez déjà le **ménage du printemps** et **quelques travaux sur votre propriété**? N'oubliez pas de vous renseigner auprès du **Service de l'urbanisme** pour connaître le type de travaux qui nécessite un permis avant de les effectuer. Nous sommes toujours disponibles pour vous aider et vous guider afin que les travaux soient réalisés conformément à la réglementation.

Le **Service de l'urbanisme** a maintenant un inspecteur en bâtiment à temps plein. **Monsieur David Roy** assurera une présence accrue sur le territoire et veillera non seulement au respect de la réglementation, mais également à vous aider pour toutes questions en lien avec l'urbanisme.



LOGIRÉNOV

**Savez-vous que le gouvernement du Québec octroie des crédits d'impôt pour les travaux que vous effectuez pour améliorer votre résidence?**

Pour tous travaux, **obligatoirement** effectués par un entrepreneur qualifié, et dont le montant total dépasse 3000 \$, le **programme de crédit d'impôt LogiRénov** octroie un crédit allant jusqu'à 20 % de la valeur des travaux, jusqu'à un maximum de 2500 \$. Pensez-y bien! En plus des travaux sur la maison, ce crédit est valide pour le remplacement de l'installation sanitaire.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le site [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca)

## ABRIS D'AUTO HIVERNAL

**Fini la neige!**

Enfin, les abris d'auto hivernaux (et tous les abris temporaires) ne seront plus nécessaires. Ils pourront être démontés et rangés pour l'été.



**Saviez-vous que les dates autorisées pour les abris sont du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai?**



**PATROUILLE CANINE A. ROY**

**1-800-950-4280**

[patrouillecanine@hotmail.com](mailto:patrouillecanine@hotmail.com)



# CAPSULE ENVIRONNEMENT

Édition mai 2015

## BANDE RIVERAINE

Depuis les trois dernières années, le **Service de l'environnement** de la Municipalité effectue une **inspection des bandes riveraines** des propriétés de Mille-Isles.

**Dès juin, les inspections des propriétés riveraines reprendront de plus belle.** La sensibilisation ayant déjà été effectuée au fil des dernières années, la Municipalité sera plus sévère pour les riverains qui ne respectent toujours pas la réglementation relative aux bandes riveraines.

**À ne pas oublier :** pour tout aménagement de votre bande riveraine, vous devez obtenir un **certificat d'autorisation** auprès du **Service de l'urbanisme** et de **l'environnement**.

## INSTALLATION SANITAIRE

Dans le cadre de son programme d'inspection des installations sanitaires, la Municipalité a terminé l'inventaire de celles-ci sur son territoire. **Nous tenons à féliciter tous les propriétaires qui veillent à l'entretien et au maintien de leur installation.**

Le suivi du programme n'est cependant pas terminé. Au cours de l'année 2015 et 2016, les propriétés dont les installations sanitaires ont été classées comme non conformes recevront un avis indiquant les démarches à entreprendre pour les rendre conforme. D'ailleurs, la mise aux normes du système sanitaire fait partie des travaux reconnus pour le crédit d'impôt « **LogiRénov** », et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

La Municipalité tient à remercier les citoyens qui, depuis 2011, ont procédé au changement de leur système sanitaire.

**Merci de votre précieuse collaboration afin de protéger l'environnement.**

## ARROSAGE À SAINT-COLOMBAN, CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS!

La Municipalité tient à vous informer que la **Ville de Saint-Colomban** arrosera l'ensemble de son territoire pour contrôler biologiquement les populations d'insectes piqueurs au cours du printemps 2015.

**Cet arrosage s'étend au-delà de leur territoire notamment sur celui de la Municipalité de Mille-Isles. Les professionnels qui procéderont à l'arrosage et leur véhicule seront clairement identifiés.**



N'hésitez pas à les aborder pour toutes questions relatives à ce contrôle, à consulter leur site [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca) ou à les joindre au **1 888 567-8567**.

## PLANTES NUISIBLES

**Savez-vous qu'il y a quelques plantes nuisibles qui sont situées sur le territoire de la Municipalité?**

Pour bien les identifier, voici quelques noms de plantes nuisibles que vous pourrez trouver sur Internet afin de visualiser leurs caractéristiques : *herbe à puce*, *berce du Caucase*, *ortie*, *salicaire pourpre* (envahissant, mais pas nuisible). Il y a des mesures à prendre propres à chacune pour les éradiquer.

Si vous croyez qu'une telle plante est présente sur votre terrain et ne connaissez pas les mesures à prendre pour vous en débarrasser, n'hésitez pas à communiquer avec **madame Nathalie Bouchard au 450 438-2958 poste 2608**.



# LES CAPSULES

Édition mai 2015

## REMBLAI ET DÉBLAI

À l'été 2015, le nettoyage des fossés sera priorisé sur l'ensemble du territoire, donc plusieurs voyages de matériaux de remblai seront offerts. La Municipalité ne peut garantir la quantité, ni la qualité de ces matériaux de remblai, mais ils consistent généralement en un mélange de : *terre, sable, pierre, roche, glaise, racine, herbe, etc.*

Si vous souhaitez recevoir **gratuitement des voyages pour remblayer votre terrain** vous devrez vous adresser au Service de l'urbanisme pour obtenir le permis obligatoire (**gratuit**), au 450 438-2958.

Après une visite du responsable de la Municipalité, si votre terrain satisfait les critères, le permis sera délivré.



**Un employé des travaux publics communiquera avec vous avant d'entreprendre un déchargement sur votre propriété.**

## CAMP SCOUT

# RÉSERVE SCOUTE TAMARACOUTA

## 100 ans d'expérience

Garçons et filles  
Programmes d'école/enseignement à domicile  
Adaptation aux besoins spéciaux  
5 à 16 ans  
Programme en plein air résidentielle  
Camp de quatre saisons et grandes aventures  
Réservation individuelle ou en groupe  
Programme Animateur en formation 14 à 16 ans

### Camp de Jour

Lundi à Vendredi  
du 29 juillet au 7 août  
8:30 à 16:30

Service de garde disponible



Avec la participation financière de



Éducation,  
Loisir et Sport  
Québec



1-866-438-4096 [reservations@tamaracouta.com](mailto:reservations@tamaracouta.com) [www.tamaracouta.com](http://www.tamaracouta.com)

It starts with Scouts.  
Tout commence  
avec les Scouts.



# INFORMATION

**URGENCE : 911**

## Vos élus municipaux



**Michel Boyer, maire**  
[mboyer@mille-isles.ca](mailto:mboyer@mille-isles.ca)  
Poste 2621



**André Durocher, siège no 1**  
Voirie et infrastructures  
[adurocher@mille-isles.ca](mailto:adurocher@mille-isles.ca)  
Poste 2625



**Howard Sauvé, siège no 2**  
Urbanisme et Environnement,  
Comité consultatif d'urbanisme  
[hsauve@mille-isles.ca](mailto:hsauve@mille-isles.ca)  
Poste 2626



**Fred Beaudoin, siège no 3**  
Sécurité civile et publique  
[fbeaudoin@mille-isles.ca](mailto:fbeaudoin@mille-isles.ca)  
Poste 2623



**Dawn Charles, siège no 4**  
Communications avec les citoyens  
[dcharles@mille-isles.ca](mailto:dcharles@mille-isles.ca)  
Poste 2627



**David Hudson, siège no 5**  
Bâtiments municipaux  
[dhudson@mille-isles.ca](mailto:dhudson@mille-isles.ca)  
Poste 2624



**Brenda Dawson, siège no 6**  
Mairesse suppléante  
Loisirs et culture, Tricentris  
[bdawson@mille-isles.ca](mailto:bdawson@mille-isles.ca)  
Poste 2622

## Services municipaux 450-438-2958

● **Johanne Ringuette**  
Directrice générale  
[jringuette@mille-isles.ca](mailto:jringuette@mille-isles.ca)

● **Andrée-Ann LaRocque**  
Directrice du service d'urbanisme  
et environnement  
Poste 2602  
[alarocque@mille-isles.ca](mailto:alarocque@mille-isles.ca)

● **Bernard Labelle**  
Directeur aux travaux publics  
Poste 2609  
[blabelle@mille-isles.ca](mailto:blabelle@mille-isles.ca)

● **Alain Charbonneau**  
Directeur service incendie  
Poste 2603  
[acharbonneau@mille-isles.ca](mailto:acharbonneau@mille-isles.ca)

● **Josée Hébert**  
Greffière et  
secrétaire-trésorière adjointe  
Poste 2610  
[jhebert@mille-isles.ca](mailto:jhebert@mille-isles.ca)

● **David Roy**  
Inspecteur en urbanisme  
et en environnement  
Poste 2607  
[droy@mille-isles.ca](mailto:droy@mille-isles.ca)

● **Marc Auclair**  
Contremaître voirie  
municipale et travaux publics  
Poste 2605  
[mauclair@mille-isles.ca](mailto:mauclair@mille-isles.ca)

● **Sonia Legault**  
Commis à la comptabilité  
Poste 2601  
[comptabilite@mille-isles.ca](mailto:comptabilite@mille-isles.ca)

● **Nathalie Bouchard**  
Responsable de l'environnement  
et des loisirs municipaux  
Poste 2608  
[nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca)

● **Christine Slight**  
Technicienne administrative  
Poste 2600  
[cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca)

## Calendrier des séances ordinaires du conseil 2015

- |                         |               |                                   |
|-------------------------|---------------|-----------------------------------|
| • 13 janvier            | • 3 juin      | • 4 novembre                      |
| • 4 février             | • 7 juillet   | • 2 décembre                      |
| • 4 mars                | • 5 août      | • Séance extraordinaire du budget |
| • 1 <sup>er</sup> avril | • 2 septembre | 21 décembre                       |
| • 6 mai                 | • 7 octobre   |                                   |

## Horaire du bureau municipal

**7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption**

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- |                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Jour de l'an                    | • Fête du travail  |
| • 2 janvier                       | • Action de Grâces |
| • Vendredi Saint                  | • 24 décembre      |
| • Lundi de Pâques                 | • Noël             |
| • Journée nationale des patriotes | • 26 décembre      |
| • Fête nationale du Québec        | • 31 décembre      |
| • Fête du Canada (lundi)          |                    |

## LISTE D'ENVOI DE MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de message d'intérêt public en provenance de la Municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



**INSCRIPTION  
LISTE D'ENVOI**

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.